Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8170409
Centre d'intérêt: 63

Adéquation des services de la bibliothèque aux pratiques pédagogiques du cégep / par Philippe Haeck et Lise Beauregard, Luce Goulet-Côté, Yves Dupont. -- [Montréal] : Collège de Maisonneuve, 1977.
98 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. "Recherche subventionnée par la D.G.E.C.".

Cote Dewey: 027.7'714'28/A232 Cote LC: Z/675/.U5

Descripteur(s): *Attitude de l'enseignant *Besoins de l'enseignant *Utilisation de la bibliothèque *Instrument d'analyse *Bibliothèque *Collégial (Niveau)

Le collège de Maisonneuve a entrepris, en 1976-1977, d'étudier les besoins de ses enseignants par rapport aux services de la bibliothèque. Deux objectifs étaient visés: mesurer l'intégration des services de la bibliothèque aux pratiques pédagogiques; élaborer un tableau des besoins des enseignants par rapport à ces services. Le rapport présente les étapes de la fabrication de l'instrument d'analyse, les résultats de l'enquête et leur interprétation.

Trois versions (reproduites en annexe) du questionnaire ont été conçues suite à des réunions et à des consultations. La dernière comprend 141 éléments regroupés en 30 questions. Cette troisième version a été distribuée aux enseignants du collège de Maisonneuve en avril 1977. Au total, 188 enseignants ont participé à l'enquête.

Avant de pouvoir déterminer les véritables besoins des enseignants, il faudrait d'abord: tenter de changer leur perception face à la bibliothèque et aux bibliothécaires; établir des structures permettant une véritable communication et collaboration entre les enseignants et les bibliothécaires. Des recommandations sont formulées à cet effet de même qu'en ce qui concerne les budgets et le personnel professionnel dont dispose la bibliothèque.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Financement: Bénéficiaire - Collège de Maisonneuve
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGEC
Programme(s) de subvention - SRD
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170409

ADEQUATION DES SERVICES DE LA BIBLIOTHEQUE AUX PRATIQUES PEDAGOGIQUES DU CEGEP

par
Philippe Haeck
et
Louise Beauregard
Luce Goulet-Côté
Yves Dupont

COLLEGE DE MAISONNEUVE
NOVEMBRE 1977

Recherche subventionnée par le D.G.E.C.

E D U Q 8170409

INTRODUCTION

Le rapport que nous présentons ici concerne uniquement les besoins des enseignant(e)s de niveau collégial par rapport aux services de la bibliothèque. Ce rapport résulte de l'interprétation des réponses de cent-quatre-vingt-huit enseignant(e)s du Collège de Maisonneuve à un questionnaire qui comportait cent quarante et une questions.

Nous n'avons tenu compte dans ce rapport que des réponses aux questions fermées faute de temps pour interpréter d'une façon convenable les réponses aux questions ouvertes: il aurait fallu entre autres organiser quelques tables rondes, des interviews.

Notre objectif a été moins de fournir des réponses définitives quant au rôle de la bibliothèque au niveau collégial que de fabriquer un instrument d'analyse susceptible d'aider les responsables de bibliothèque à cerner mieux les attentes des enseignant(e)s. Nous avons essayé de donner à nos recommandations une portée générale c'est-à-dire valable pour l'ensemble des bibliothèques du niveau collégial; le meilleur moyen de vérifier la pertinence de ces recommandations serait peut-être pour les responsables des bibliothèques d'engager à partir d'elles des rencontres avec les différents départements de leur institution.

Notre rapport se divise en trois parties. Dans la première nous racontons comment nous en sommes arrivés à notre questionnaire;

nous donnons en annexes les trois versions de ce questionnaire et il ne faudrait pas considérer la troisième comme l'instrument définitif. Dans la deuxième nous donnons les réponses aux questions fermées. Et dans la troisième nous interprétons ces données à partir des hypothèses que nous voulions vérifier; vous trouverez dans cette dernière partie des remarques ou des lacunes qui aideraient à fabriquer une quatrième version du questionnaire.

Nous espérons que ce travail même s'il n'est pas arrivé à fournir un instrument d'analyse irréprochable permettra au moins de sensibiliser les enseignant(e)s à leur utilisation ou non-utilisation des services de la bibliothèque, à leur conception du rôle d'une bibliothèque et de son personnel dans leurs activités pédagogiques.

PREMIERE PARTIE

LA FABRICATION D'UN INSTRUMENT D'ANALYSE

Pour qui ?

Identifier les différents moments d'une recherche ne sera pas inutile pour tous(toutes) les curieux(euses) qui sont intéressés(es) à connaître pourquoi et comment une équipe en arrive à la fabrication de tel type d'instrument d'analyse et non d'un autre.

Cette description de la fabrication de notre questionnaire pourra être utile à celles et ceux qui ont l'impression qu'un tel questionnaire peut se bâtir rapidement.

Voici la démarche effectuée par le groupe.

En vrac

Dans les quatre premières réunions (26 août - 13 septembre) l'équipe est pleine de dynamisme; à chaque réunion les membres alignent une série de questions qui semblent aussi intéressantes les unes que les autres. On pense alors à fabriquer trois questionnaires (un pour les enseignant(e)s, un pour les étudiant(e)s et un pour le personnel de la bibliothèque) qui comporteraient chacun cinq parties: les livres, les revues, la documentation audio-visuelle, les locaux, le personnel. Les questions tiendraient compte de la qualité, de la quantité, de la situation présente,

des besoins futurs, de l'adéquation,de la modernité, etc.

La peur des chiffres

Dans les quatre réunions suivantes (20 septembre - 18 octobre) les membres légèrement désemparés par la prolifération des questions abandonnent l'idée de faire des questionnaires; on a peur d'être envahi par une multitude de chiffres, de pourcentages, qu'on pourrait interpréter un peu n'importe comment cela dépendant des chiffres qui seraient retenus. Devant cette crainte nous pensons plutôt à faire des rencontres avec différents groupes (enseignant(e)s qui pratiquent un même type de pédagogie ou d'un même département, étudiant(e)s appartenant à une même concentration ou de différentes concentrations, membres du personnel de la bibliothèque); ces rencontres seraient plus vivantes et nous permettraient de sentir la réalité: il ne s'agirait plus de faire parler des pourcentages mais des personnes. Une telle méthode —— toutes les rencontres auraient été enregistrées —— aurait permis des recommandations plus liées à la vie quotidienne de chaque groupe. L'équipe commence à penser à une grille d'analyse pour mener correctement les discussions lors de ces rencontres; il faut en effet s'assurer que tous les points que nous voulons aborder sont bien discutés.

Faire le point

De nouvelles questions surgissent dans l'équipe: comment faire l'analyse de toutes ces discussions, de toutes ces bandes magnétiques ? Quelle crédibilité aura une enquête qui ne s'appuie sur aucun chiffre ? L'équipe fait alors le point à partir d'un tableau des éléments de gestion par objectifs (dans G. Lefebvre, Le Management d'aujourd'hui - Savoir organiser savoir décider, Editions de l'Homme, 1975); deux objectifs sont alors formulés:

- fournir un tableau des besoins des enseignants suivi de recommandations générales;

- fournir un instrument d'analyse pour définir ces besoins.

Ainsi formulés ces objectifs réduisent l'enquête à un seul groupe: celui des enseignants qui est le groupe actuellement déterminant dans l'élaboration des pratiques pédagogiques au niveau collégial. Et l'équipe, à la suggestion d'un de ses membres, décide de revenir à la forme du questionnaire; mais ce questionnaire serait administré lors d'assemblées départementales auxquelles assisteraient les membres de l'équipe pour présenter le questionnaire et chacune de ses parties, et pour répondre aux questions. Une telle démarche combine des données statistiques à une perception du vécu des enseignant(e)s.

Une rencontre avec un chercheur de CADRE indique à l'équipe la nécessité de bâtir son propre questionnaire et l'intérêt de fournir des renseignements sur les besoins des enseignants du collégial.

L'équipe détermine les grandes sections du questionnaire; il y en a quatre:

- documents: livres, manuels, notes de cours;
- personnel: le prêt, la référence;
- gestion: le climat, l'information, le catalogage, l'achat;
- politique: stratégies départementales, (décentralisation).

Ces trois réunions (25 octobre - 8 novembre) en faisant le point ont permis à l'équipe de s'orienter vers un projet de recherche mieux déterminé, donc plus réalisable.

Elaboration du questionnaire

Les dix réunions suivantes (22 novembre - 28 janvier) sont consacrées à la formulation des questions de chaque section —— on décide à chaque réunion de l'ordre des questions pour la section faite. Cela aboutit à un questionnaire de soixante-huit questions intitulé "Etat des besoins des enseignants de niveau collégial quant à l'adéquation des services du C.R.D. (centre de ressources didactiques) à leurs pratiques pédagogiques" (Voir annexe 1).

L'équipe qui formule le questionnaire est alors composée de trois enseignants: une en techniques infirmières, un en mathématiques et un en français. Le questionnaire terminé on le distribue à une douzaine de personnes (des responsables pédagogiques, des enseignant(e)s coordonnateurs(trices) de département, des enseignants, des responsables de la

bibliothèque) pour qu'elles critiquent cette première version du questionnaire.

Consultation

Les deux réunions suivantes (2 - 11 février) font le bilan de la consultation. Si la critique des responsables pédagogiques ou des coordonnateurs(trices) de département suggèrent des modifications légères (par exemple: utiliser le mot bibliothèque plutôt que C.R.D., terme qui n'est pas implanté dans le milieu), les remarques de deux enseignants en sociologie et de trois responsables de la bibliothèque forcent l'équipe à entreprendre un remaniement important du questionnaire. Ces remarques portent sur le trop grand nombre de questions (soixante et huit alors qu'il en faudrait entre vingt-cinq et trente pour être capable de mener à bien une interprétation qui veut tenir compte de certaines corrélations), l'orientation des réponses par la formulation de la question (exemples: questions 1.5.1, 2.5.1, 2.7), le caractère trop général donc vague de certaines questions (exemples: 1.5.1, 2.2, 2.4), la longueur inutile d'une échelle en huit points, l'inutilité de certaines questions (par exemple celles concernant le prêt ou les conditions physiques de l'aménagement de l'espace), un lexique parfois abstrait ou incorrect.

L'équipe décide alors d'entreprendre la refonte du questionnaire avec une professionnelle des services de la bibliothèque.

Une enquête de vérification

La nouvelle équipe —— un enseignant n'a pu participer à cette étape et une bibliothécaire s'est jointe au groupe de recherche —— après la lecture de deux textes "Etapes communes à tous les types d'enquêtes" et "le questionnaire" par Madeleine Grawitz (dans Méthodes des Sciences sociales, Dalloz, 1972) en vient à la conclusion que son enquête n'en peut être une d'exploration où les questions sont nombreuses et variées et ne résultent pas d'hypothèses claires —— le premier questionnaire avait été conçu comme une enquête d'exploration. Un tel type d'enquête est rejeté parce que les membres de l'équipe font partie du milieu analysé et qu'ils connaissent la situation; l'équipe choisit donc de procéder à une enquête de vérification c'est-à-dire à une enquête qui formule des hypothèses précises sur la situation qu'il s'agit ensuite de vérifier.

Cinq réunions (14-28 février) sont nécessaires pour formuler correctement l'hypothèse générale et les hypothèses particulières. L'hypothèse générale est formulée comme suit: les ressources de la bibliothèque ne sont pas intégrées à la vie pédagogique collégiale. Onze hypothèses particulières sont définies pour vérifier cette hypothèse générale; elles sont réparties en quatre groupes:

A. L'apprentissage intellectuel

1. Plus l'apprentissage intellectuel est conçu par l'enseignant comme une démarche (apprendre à apprendre) plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

2. Plus l'ouverture intellectuelle de l'enseignant est grande plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

B. La méthode pédagogique

3. Plus la méthode pédagogique utilisée est centrée sur le discours de l'enseignant (exposé magistral, exposé multi-média, exposé non-formel) moins il y a utilisation des ressources de la bibliothèque par les étudiants et plus il y a utilisation des ressources par les enseignants.

4. Plus la méthode pédagogique utilisée est centrée sur le travail de l'étudiant (atelier ou travail d'équipe, séminaire ou groupe de discussion, enseignement modulaire, enseignement programmé, tutorat) plus il y a utilisation des ressources de la bibliothèque par les étudiants et moins il y a utilisation de ces ressources par les enseignants.

5. Plus les bibliographies d'un enseignant pour ses cours tiennent compte des ressources de la bibliothèque plus il encourage leur utilisation par les étudiants et par conséquent plus il y a intégration de ces ressources à la vie pédagogique collégiale.

C. L'interaction enseignants-bibliothécaires

6. Plus l'interaction entre l'enseignant et les bibliothécaires pour le choix de la documentation est grande plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

7. Plus le rôle de bibliothécaire est perçu par l'enseignant en termes d'animation plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

8. Plus le rôle de coordonnateur de la bibliothèque est perçu par l'enseignant en termes d'animation plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

9. Plus l'enseignant perçoit qu'il y a au moins un bibliothécaire intéressé à sa discipline plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

D. La politique départementale

10. Quand un département, à même sa structure d'animation, accorde à un enseignant un dégrèvement pour appliquer sa politique départementale de communication entre les responsables de la bibliothèque et les membres du département, il y a une meilleure intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

11. Plus l'enseignant a conscience de la charge de travail de l'étudiant moins il y a utilisation des ressources de la bibliothèque.

Au cours du travail de révision du questionnaire l'hypothèse 8 sera supprimée le(la) coordonnateur(trice) de la bibliothèque étant considéré(e) comme un(e) bibliothécaire —— par conséquent les hypothèses 9, 10 et 11 deviennent les hypothèses 8, 9 et 10. Et les hypothèses 6 et 9

seront modifiées comme suit:

6. Plus l'interaction entre l'enseignant et les bibliothécaires pour le <u>choix de la documentation</u> (recherches bibliographiques, choix, acquisition, traitement) est grande plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

9. Quand un département applique une politique départementale de communication entre les responsables de la bibliothèque et les membres du département, il y a une meilleure intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

<u>Révision</u>

Dans les neuf réunions suivantes (4 - 24 mars) l'équipe révise à la lumière des remarques des personnes consultées et des hypothèses qu'elle vient de formuler les soixante-huit questions de la première version du questionnaire sans se préoccuper de l'ordre des questions qui ne sera déterminé qu'à la fin.

Cela aboutit à un nouveau questionnaire de trente questions non divisées en sections (voir annexe 2); l'ordre des questions correspond en gros à la division suivante:

- questions 1-13: rapports enseignants/enseignés;

- questions 14-28: rapports bibliothécaires/enseignants.

Cette deuxième version du questionnaire est présentée à une dizaine de personnes —— dont quatre faisaient partie du premier groupe de consultation.

Deuxième consultation

Elle est très positive et l'équipe en deux réunions (5 - 7 avril) met au point la version qui sera distribuée aux enseignant(e)s en tenant compte des dernières remarques qui n'obligent à aucune transformation importante: elles portent toutes sur des énoncés particuliers de questions.

Distribution du questionnaire

Du 11 au 15 avril le questionnaire est dactylographié et imprimé (voir annexe 3). Du 18 au 22 avril chaque membre de l'équipe rencontre sept coordonnateurs(trices) de département pour leur remettre un nombre de questionnaires correspondant au nombre d'enseignant(e)s de leur département; à chaque coordonnateur(trice) on explique les objectifs de la recherche:

- mesurer l'intégration des services de la bibliothèque aux pratiques pédagogiques;

- élaborer un tableau des besoins des enseignant(e)s par rapport à ces services;

et quelques effets locaux possibles:

- répartition du budget d'achat de la bibliothèque entre les départements;

- amélioration des services de la bibliothèque;

- élaboration de politiques départementales.

La date de remise des questionnaires est fixée au 9 mai ce qui donne de deux à trois semaines pour répondre; on laisse libre les départements de répondre en assemblée départementale ou de distribuer à chacun(e) de ses enseignant(e)s le questionnaire avec une note explicative ou non. Comme la deuxième session est avancée nous avons dû abandonner l'idée de rencontrer chaque département dans une assemblée départementale où nous aurions fait passer le questionnaire.

Cela aura pris quarante réunions pour fabriquer notre questionnaire.

DEUXIEME PARTIE

REPONSES AU QUESTIONNAIRE

Réponses au questionnaire

Note: Les nombres donnés correspondent au nombre de répondants. Il y a eu 188 répondants. Ne sont donnés ici que les réponses aux questions fermées. La compilation fournie par l'informatique (disponible pour consultation à la D.G.E.C. et à la bibliothèque du Collège de Maisonneuve) contient également la série de corrélations suivantes: les réponses aux questions A et 4 par rapport aux réponses à toutes les questions.

A. A quel département appartenez-vous ? (encerclez le numéro)

1. Biologie: 4
2. Education physique: 8
3. Nursing à l'éducation permanente: 15
4. Techniques de diététique: 8
5. Techniques de documentation: 4
6. Techniques d'hygiène dentaire: 4
7. Techniques infirmières: 19

---

8. Chimie: 7
9. Electrotechnique: 4
10. Informatique: 10
11. Mathématiques: 16
12. Physique: 12
13. Techniques administratives: 5
14. Techniques de secrétariat: 2

---

15. Français: 19
16. Langues modernes: 10
17. Philosophie: 16
18. Psychologie: 4
19. Sciences humaines: 9
20. Sciences sociales: 2
21. Techniques auxiliaires de la justice: 6

Abstentions: 2

B. Combien avez-vous d'années d'expérience dans l'enseignement collégial ?

1. 0-1 an: 15
   2-4 ans: 65
   5 et plus: 102

Abstentions: 2

C. Votre département a-t-il élaboré une politique concernant ses rapports avec la bibliothèque ?

1. non: 85
2. oui: 30
3. je ne sais pas: 61

Abstentions: 8

1. Pour préparer mes cours je consulte:

a) les livres

	bibliothèque du collège	bibliothèque personnelle	autres sources
pas:	31	3	21
peu:	50	23	49
assez:	67	40	48
beaucoup:	28	120	21
abstentions:	12	2	49

b) les revues

	bibliothèque du collège	bibliothèque personnelle	autres sources
pas:	56	33	55
peu:	48	54	34
assez:	35	37	25
beaucoup:	31	47	12
abstentions:	18	17	62

c) les documents audio-visuels

	bibliothèque du collège	bibliothèque personnelle	autres sources
pas:	50	101	74
peu:	65	23	30
assez:	42	16	14
beaucoup:	24	9	7
abstentions:	7	39	63

2. Lorsque j'utilise une méthode pédagogique centrée sur le discours de l'enseignant(e) (*exposé magistral, exposé multi-média, exposé non formel*) l'étudiant(e) pour atteindre les objectifs du cours a besoin de consulter:

a) des livres de la bibliothèque

	mis en réserve	disponibles pour tous
pas:	79	46
peu:	49	56
assez:	24	48
beaucoup:	14	26
abstentions:	22	12

b) des documents appartenant aux enseignant(e)s mis en réserve

	livres personnels	dossiers d'articles
pas:	123	123
peu:	29	25
assez:	16	15
beaucoup:	7	7
abstentions:	13	18

c) des revues de la bibliothèque

	mises en réserve	disponibles pour tous
pas:	124	88
peu:	29	35
assez:	12	34
beaucoup:	2	20
abstentions:	21	11

d) des documents audio-visuels

	de l'audiovidéothèque	loués à l'extérieur
pas:	80	114
peu:	58	36
assez:	25	15
beaucoup:	17	6
abstentions:	8	17

e) des manuels obligatoires achetés par l'étudiant(e)

	livres	cahiers
pas:	66	79
peu:	37	16
assez:	29	25
beaucoup:	49	54
abstentions:	7	14

f) des notes de cours

	distribuées par l'enseignant(e)	prises par l'étudiant(e)
pas:	23	12
peu:	29	39
assez:	68	66
beaucoup:	60	60
abstentions:	8	11

3. Lorsque j'utilise une méthode pédagogique centrée sur le travail de l'étudiant(e) (*atelier ou travail d'équipe, séminaire ou groupe de discussion, enseignement programmé, tutorat*) l'étudiant(e) pour atteindre les objectifs du cours a besoin de consulter:

a) des livres de la bibliothèque

	mis en réserve	disponibles pour tous
pas:	84	44
peu:	27	36
assez:	26	50
beaucoup:	20	32
abstentions:	31	26

b) des documents appartenant aux enseignant(e)s mis en réserve

	livres personnels	dossiers d'articles
pas:	105	101
peu:	26	25
assez:	19	30
beaucoup:	10	5
abstentions:	28	27

c) des revues de la bibliothèque

	mises en réserve	disponibles pour tous
pas:	114	66
peu:	22	30
assez:	20	32
beaucoup:	2	34
abstentions:	30	26

d) des documents audio-visuels

	de l'audiovidéothèque	loués à l'extérieur
pas:	75	98
peu:	47	37
assez:	29	16
beaucoup:	13	3
abstentions:	24	34

e) des manuels obligatoires achetés par l'étudiant(e)

	livres	cahiers
pas:	60	87
peu:	38	17
assez:	34	28
beaucoup:	32	30
abstentions:	24	26

f) des notes de cours

	distribuées par l'enseignant(e)	prises par l'étudiant(e)
pas:	34	24
peu:	25	39
assez:	53	57
beaucoup:	51	41
abstentions:	25	27

4. J'utilise une ou des méthodes centrées sur:

a) le discours de l'enseignant(e)
(exposé magistral, exposé multi-média, exposé non formel)

pas: 4
peu: 32
assez: 84
beaucoup: 64
abstentions: 4

b) le travail de l'étudiant(e)
(atelier ou travail d'équipe, séminaire ou groupe de discussion, enseignement programmé, tutorat)

pas: 20
peu: 31
assez: 78
beaucoup: 52
abstention: 7

5. Etant donné les méthodes pédagogiques que j'utilise j'aurais besoin d'un local particulier à la bibliothèque ?

oui: 28
non: 153
abstention: 1

6. Quelle importance accordez-vous à chacun des critères suivants concernant la qualité de la documentation:

a) courants ou tendances actuels dans votre discipline

	livres	revues	documents audio-visuels
pas:	6	9	35
peu:	20	14	33
assez:	63	54	42
beaucoup:	89	99	57
abstentions:	10	12	21

b) diversité des idéologies

	livres	revues	documents audio-visuels
pas:	21	21	46
peu:	37	38	43
assez:	58	52	30
beaucoup:	37	42	23
abstentions:	35	35	46

c) diversité des théories, des écoles

	livres	revues	documents audio-visuels
pas:	22	28	58
peu:	35	30	40
assez:	64	56	29
beaucoup:	45	51	26
abstentions:	22	23	35

d) documentation répartie équitablement entre les matières enseignées dans un département

	livres	revues	documents audio-visuels
pas:	14	19	32
peu:	31	34	35
assez:	52	50	40
beaucoup:	58	52	39
abstentions:	33	33	42

e) documents en langue française

	livres	revues	documents audio-visuels
pas:	13	18	24
peu:	20	29	30
assez:	61	59	34
beaucoup:	76	64	75
abstentions:	18	18	25

f) perspectives nouvelles

	livres	revues	documents audio-visuels
pas:	8	10	18
peu:	31	10	45
assez:	63	66	46
beaucoup:	64	80	44
abstentions:	22	22	35

g) présentation pédagogique

	livres	revues	documents audio-visuels
pas:	7	17	12
peu:	32	51	36
assez:	86	59	40
beaucoup:	39	35	70
abstentions:	24	26	30

h) qualité technique

	documents audio-visuels
pas:	9
peu:	26
assez:	53
beaucoup:	77
abstentions:	23

i) vulgarisation

	livres	revues	documents audio-visuels
pas:	14	16	18
peu:	43	35	32
assez:	84	79	70
beaucoup:	21	33	35
abstentions:	26	25	33

7. Dans cette liste des critères concernant la qualité de la documentation les trois critères suivants me paraissent non satisfaits par la bibliothèque:

a)	courants ou tendances actuels dans votre discipline	51
b)	diversité des idéologies	18
c)	diversité des théories, des écoles	24
d)	documentation répartie équitablement	22
e)	documents en langue française	40
f)	perspectives nouvelles	53
g)	présentation pédagogique	25
h)	qualité technique des documents audio-visuels	17
i)	vulgarisation	17

8. a) Je vérifie si les documents qui m'ont servi à préparer mes cours sont disponibles à la bibliothèque.

oui: 121
non: 62
abstentions: 5

b) Je vérifie si les documents que je suggère de lire aux étudiant(e)s sont disponibles à la bibliothèque.

oui: 152
non: 32
abstentions: 4

9. Si j'indique un document non disponible à la bibliothèque dans une bibliographie est-ce que je le fais commander par la bibliothèque ?

oui: 112
non: 61
abstentions: 14

11. Je fais acheter aux étudiant(e)s des cahiers d'articles ou de notes de cours pour:

a) acquérir des notions prérequises

pas: 70
peu: 27
assez: 27
beaucoup: 14
abstentions: 50

b) éviter d'acheter plusieurs volumes

pas: 40
peu: 21
assez: 31
beaucoup: 54
abstentions: 42

c) fournir à l'étudiant(e) un choix de documents qui correspond aux objectifs des cours

pas: 35
peu: 7
assez: 33
beaucoup: 70
abstentions: 43

d) pallier à une méthodologie de la recherche déficiente chez l'étudiant(e)

pas: 62
peu: 28
assez: 28
beaucoup: 18
abstentions: 52

e) suppléer à l'absence d'un manuel adéquat

pas: 43
peu: 12
assez: 41
beaucoup: 51
abstentions: 41

f) supprimer le temps de recherche de la documentation à la bibliothèque

pas: 81
peu: 29
assez: 19
beaucoup: 10
abstentions: 49

12. Je pense que les conditions de vie des étudiant(e)s (*charge de cours, vie familiale, travail à l'extérieur, vie sexuelle, etc.*) favorisent leur apprentissage intellectuel au collège.

oui: 61
non: 91
abstentions: 36

13. Je tiens compte des conditions de vie des étudiant(e)s:

a) en diminuant le nombre d'apprentissages, le nombre de travaux

oui: 55
non: 118
abstentions: 15

b) en modifiant les types d'apprentissages, les types de travaux

oui: 128
non: 51
abstentions: 9

14. Selon mes besoins les tâches d'un(e) bibliothécaire sont les suivantes:

a) assistance dans leurs recherches d'information

	des enseignant(e)s	des étudiant(e)s
oui:	173	167
non:	9	15
abstentions:	6	6

b) choix de la documentation à acheter par la bibliothèque en collaboration avec les enseignant(e)s

oui: 141
non: 9
abstentions: 8

c) connaissance des besoins des enseignant(e)s en documentation

oui: 152
non: 23
abstentions: 12

d) élagage de la documentation en collaboration avec les enseignant(e)s

oui: 158
non: 17
abstentions: 13

e) évaluation des services de la bibliothèque

oui: 157
non: 16
abstentions: 15

f) initiation à la recherche en bibliothèque

	pour les enseignant(e)s	pour les étudiant(e)s
oui:	106	154
non:	71	23
abstentions:	10	11

g) préparation de bibliographies

	pour les enseignant(e)s	pour les étudiant(e)s
oui:	111	92
non:	67	83
abstentions:	10	13

h) rédaction de guides bibliographiques

oui: 140
non: 35
abstentions: 13

i) spécialisation dans un secteur de connaissances

oui: 88
non: 80
abstentions: 20

15. Dans cette liste des besoins (*voir question 14*) concernant les tâches d'un(e) bibliothécaire les trois besoins suivants me paraissent non satisfaits par la bibliothèque:

a) assistance dans leurs recherches d'information 26

b) choix de la documentation à acheter par la bibliothèque en collaboration avec les enseignant(e)s 27

c) connaissance des besoins des enseignant(e)s en documentation 45

d) élagage de la documentation (*l'évaluer pour enlever l'inutile*) en collaboration avec les enseignant(e)s 29

e) évaluation des services de la bibliothèque 6

f) initiation à la recherche en bibliothèque 32

g) préparation de bibliographies 49

h) rédaction de guides bibliographiques (*bibliographies commentées sur les ouvrages de référence généraux et spécialisés*) 46

i) spécialisation dans un secteur de connaissances 24

16. Je fais appel aux services des bibliothécaires.

pas: 17
peu: 106
assez: 55
beaucoup: 7
abstentions: 3

17. Je recommande aux étudiant(e)s d'utiliser les services d'un(e) bibliothécaire.

oui: 101
non: 78
abstentions: 8

18. Je serais prêt(e) à collaborer avec un(e) bibliothécaire pour initier les étudiant(e)s à la recherche documentaire dans ma discipline.

oui: 139
non: 41
abstentions: 8

19. Je crois qu'un élagage annuel des documents dans ma discipline améliorerait la qualité des travaux des étudiant(e)s en supprimant la documentation qui n'est plus adéquate aux contenus des cours.

oui: 116
non: 58
abstentions: 14

20. Je serais prêt(e) à collaborer avec un(e) bibliothécaire pour procéder à l'élagage de la documentation dans ma discipline.

oui: 136
non: 41
abstentions: 11

21. Quels types d'informations bibliographiques devraient être données par la bibliothèque:

a) catalogues d'éditeurs

	à l'enseignant(e)	au département
oui:	61	154
non:	90	18
abstentions:	36	16

b) les doubles des feuillets de commande à la réception des documents

	à l'enseignant(e)	au département
oui:	60	140
non:	95	24
abstentions:	33	24

c) les feuillets publicitaires

	à l'enseignant(e)	au département
oui:	75	153
non:	81	19
abstentions:	32	16

d) liste de toutes les nouveautés reçues à la bibliothèque

	à l'enseignant(e)	au département
oui:	83	157
non:	73	14
abstentions:	32	17

e) liste ou fiches des nouveautés dans ma discipline

	à l'enseignant(e)	au département
oui:	127	155
non:	33	13
abstentions:	28	20

f) politique du choix de la documentation

	à l'enseignant(e)	au département
oui:	85	151
non:	66	13
abstentions:	37	24

g) revues bibliographiques

	à l'enseignant(e)	au département
oui:	90	144
non:	65	19
abstentions:	33	25

22. a) Je connais l'existence des ressources bibliographiques (*catalogues d'éditeurs, catalogues des titres disponibles sur le marché*) que les services techniques mettent à la disposition des enseignant(e)s.

oui: 95
non: 83
abstentions: 8

b) Je les consulte.

oui: 65
non: 108
abstentions: 13

c) J'en suis satisfait(e).

pas: 26
peu: 17
assez: 47
beaucoup: 14
abstentions: 84

23. Il m'arrive d'aller feuilleter les nouveautés de ma discipline:

a) aux services techniques où elles sont disponibles

oui: 86
non: 90
abstentions: 11

b) dans une bibliothèque

oui: 117
non: 61
abstentions: 10

c) dans une librairie

oui: 140
non: 41
abstentions: 7

24. Je juge nécessaire d'améliorer la collaboration entre les enseignant(e)s et les bibliothécaires pour le choix de la documentation, l'achat et l'information.

oui: 161
non: 18
abstentions: 9

25. Je juge nécessaire de dégrever un(e) enseignant(e) à même la structure d'animation du département pour rendre effective cette collaboration.

oui: 105
non: 68
abstentions: 15

26. Les enseignants et les bibliothécaires se partagent le choix des documents: les enseignants connaissent ce qu'ils veulent transmettre et les méthodes employées pour le faire, et les bibliothécaires apportent leurs connaissances de la documentation en complétant, suppléant et coordonnant le choix des documents.

Je suis d'accord sur ce partage:

oui: 167
non: 7
abstentions: 14

27. Il serait souhaitable qu'un(e) délégué(e) achemine les informations sur les besoins du département à un(e) bibliothécaire et fasse part des informations reçues de ce(tte) dernièr(e) aux membres du département.

oui: 171
non: 8
abstentions: 9

28. Les critères qui servent à répartir le budget entre les départements (*l'état de la collection, l'utilisation des documents, le nombre d'étudiant(e)s inscrit(e)s dans la discipline, le prix moyen du document, les méthodes pédagogiques utilisées, les priorités présentes*) devraient être appliqués pour répartir le budget d'un département entre les différentes matières qui y sont enseignées.

oui: 130
non: 31
abstentions: 27

29. Je suis satisfait(e) des services offerts par la bibliothèque.

pas: 0
peu: 27
assez: 111
beaucoup: 35
abstentions: 15

TROISIEME PARTIE

INTERPRETATION

Hypothèse générale

Un certain nombre de questions (1, 2, 3, 16, 17, 29) posait directement la question de l'intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique.

Les réponses à la question 1 nous apprennent que ce sont les livres à la bibliothèque qui sont le plus utilisés —— il n'y a que les enseignant(e)s de trois départements (Langues modernes, Techniques auxiliaires de la justice, Electrotechnique) qui se servent peu de la collection de livres. Mais les livres personnels sont encore plus utilisés que ceux de la bibliothèque. La collection de revues est moins utilisée sauf par les enseignant(e)s de départements comme Nursing, Techniques infirmières, Techniques de diététique, Techniques d'hygiène dentaire, Biologie, Techniques de documentation, Sciences humaines. Les revues personnelles sont moins utilisées que les livres personnels. Les documents audio-visuels de la bibliothèque ne sont pas plus utilisés que les revues et presque pas par les enseignant(e)s des départements de Français, Philosophie, Chimie et Mathématiques; les documents personnels ne sont presque pas utilisés.

Les réponses aux questions 2 et 3 nous apprennent que les étudiant(e)s des départements de Langues modernes, Psychologie, Techniques administratives, Mathématiques, Electrotechnique pour répondre aux objectifs de leur cours n'ont presque pas besoin d'utiliser la collection

de livres, alors que celles et ceux des départements de Sciences humaines, Techniques de documentation, Nursing, Techniques diététiques, Techniques d'hygiène dentaire, Biologie en font une bonne utilisation. L'utilisation de la collection de revues par les étudiant(e)s est presque nulle sauf pour les départements de Techniques infirmières, Techniques d'hygiène dentaire, Nursing, Techniques diététique, Sciences humaines. Les documents audio-visuels de la bibliothèque ne sont presque pas utilisés sauf par les étudiant(e)s de Nursing, Techniques infirmières, Techniques d'hygiène dentaire et Biologie.

Les réponses aux questions 16 et 17 révèlent une bonne utilisation des services des bibliothécaires par les étudiant(e)s sauf en Mathématiques et en Techniques administratives, et une faible utilisation par les enseignant(e)s sauf pour les départements de Techniques diététiques, Biologie, Français, Chimie et Sciences humaines.

Les réponses à la question 29 révèlent que les enseignant(e)s sont en général très satisfaits des services offerts par la bibliothèque.

Recommandation 1: Etant donné que la collection de revues semble peu ou mal utilisée que l'on procède à l'évaluation de cette collection par rapport aux besoins des étudiant(e)s et des enseignant(e)s.

Hypothèse 1

Plus l'apprentissage intellectuel est conçu par l'enseignant(e) comme une démarche (apprendre à apprendre) plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

Les réponses aux questions 6 et 7 révèlent que les deux critères concernant la qualité de la documentation les plus importants pour les enseignant(e)s —— courants ou tendances actuels dans votre discipline et perspectives nouvelles —— sont également ceux qui sont (ou leur semblent) le moins satisfaits par la bibliothèque. Cela s'explique par plusieurs facteurs: la bibliothèque est souvent perçue (encore en 1977!) comme un musée c'est-à-dire un lieu où on ne trouve que les valeurs sûres, les livres anciens, les "classiques" —— une telle conception entre en contradiction avec la nouveauté de l'enseignement du niveau collégial qui a coïncidé avec l'engagement massif de plusieurs jeunes enseignant(e)s curieux(euses) des développements de leur(s) discipline(s), un manque de collaboration entre enseignant(e)s et bibliothécaires (pour le choix des documents par exemple - voir question 24), l'impossibilité à cause des faibles budgets pour une bibliothèque d'offrir à ses lectrices et ses lecteurs toutes les nouveautés qu'offrent les bonnes librairies.

Les réponses aux questions 19 et 20 montrent clairement que les enseignant(e)s en désirant un élagage annuel de la documentation ne veulent pas d'une bibliothèque qui conserve tout, d'une bibliothèque qui tire son prestige du nombre de documents possédés. Ils(elles) veulent une bibliothèque adaptée à leurs besoins pédagogiques c'est-à-dire qui

offre une documentation adéquate à leurs objectifs —— ils(elles) sont prêt(e)s à collaborer avec les bibliothécaires pour enlever tous les documents qui sont devenus périmés et qui ne sauraient donc constituer une bonne source d'informations pour les étudiant(e)s.

Les réponses à la question 11 vont dans le même sens; la première raison invoquée par les enseignant(e)s pour faire acheter aux étudiant(e)s des cahiers d'articles ou de notes de cours est de fournir à l'étudiant(e) un choix de documents qui correspond aux objectifs des cours, la raison la moins invoquée étant de supprimer le temps de recherche de la documentation à la bibliothèque.

Recommandation 2: Que la bibliothèque au niveau collégial ait des budgets suffisants pour acheter la documentation récente qui correspond aux objectifs des cours, celle-ci étant la principale source d'informations des enseignant(e)s.

Recommandation 3: Qu'on assure à la bibliothèque un nombre suffisant de bibliothécaires pour faire plus efficacement le travail de choix et d'élagage de la documentation.

Hypothèse 2

Plus l'ouverture intellectuelle de l'enseignant(e) est grande plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

Les réponses à la question 6 montrent que les enseignant(e)s sont curieux des courants ou tendances actuels dans leur(s) discipline(s), des diverses idéologies, théories, écoles qui y font progresser les connaissances, qui ouvrent des perspectives nouvelles.

Cependant cette ouverture intellectuelle n'est pas liée à une bonne utilisation des ressources bibliographiques de la bibliothèque que presque la moitié des enseignant(e)s ne connaisse pas (voir les réponses à la question 22) et des documents nouveaux acquis par la bibliothèque (voir les réponses à la question 23). Les enseignant(e)s fréquentent plus les librairies que les services techniques de la bibliothèque où cependant ils (elles) devraient avoir une meilleure information sur les nouveautés dans leurs disciplines.

Recommandation 4: Que les services techniques de la bibliothèque assurent une meilleure information auprès des enseignant(e)s.

Hypothèse 3

Plus la méthode pédagogique utilisée est centrée sur le discours de l'enseignant(e) (exposé magistral, exposé multi-média, exposé non-formel) moins il y a utilisation des ressources de la bibliotnèque par les étudiant(e)s et plus il y a utilisation des ressources par les enseignant(e)s.

En mettant en corrélation les réponses de ceux et celles qui utilisent peu ces méthodes avec celles de ceux et celles qui les utilisent beaucoup on en arrive à la conclusion que plus ces méthodes sont utilisées plus il y a utilisation des ressources de la bibliothèque par les enseignant(e)s et les étudiant(e)s —— la seule exception étant l'utilisation des documents audio-visuels par les enseignant(e)s.

Voici le tableau qui compare l'utilisation des ressources de la bibliothèque par rapport aux méthodes pédagogiques centrées sur le discours de l'enseignant(e). Ces données ont été tirées des corrélations fournies par l'informatique entre les réponses à la question 4a et toutes les réponses.

TABLEAU 1

		32 réponses peu	64 réponses beaucoup
1. Utilisation par les enseignant(e)s			
des livres (q.1#4)	pas-peu	6	14
	assez-beaucoup	19	29
des revues (q.1#8)	pas-peu	11	9
	assez-beaucoup	10	21
des doc. audio-visuels (q.1#12)	pas-peu	10	28
	assez-beaucoup	17	13
des bibliothécaires (q.16)	pas-peu	19	39
	assez-beaucoup	9	17
des ressources bibliographiques (q.22b)	non	24	38
	oui	6	21
des nouveautés (q.23a)	non	21	29
	oui	10	31
2. Utilisation par les étudiant(e)s			
des livres (q.2a)	pas-peu	9 et 7*	16 et 19*
	assez-beaucoup	7 et 15*	10 et 20*
des revues (q.2c)	pas-peu	5 et 10*	10 et 10*
	assez-beaucoup	2 et 8*	2 et 12*
des doc. a.-v.(q.2d)	pas-peu	11	19
	assez-beaucoup	11	7
des bibliothécaires (q.17)	non	14	32
	oui	17	27

* Le premier nombre correspond aux documents mis en réserve et le second à ceux qui sont disponibles pour tous.

Hypothèse 4

Plus la méthode pédagogique utilisée est centrée sur le travail de l'étudiant(e) (atelier ou travail d'équipe, séminaire ou groupe de discussion, enseignement modulaire, enseignement programmé, tutorat) plus il y a utilisation des ressources de la bibliothèque par les étudiant(e)s et moins il y a utilisation de ces ressources par les enseignant(e)s.

En mettant en corrélation les réponses de celles et de ceux qui utilisent peu ces méthodes avec celles de ceux et celles qui les utilisent beaucoup on en arrive aux conclusions suivantes:

- plus ces méthodes sont utilisées moins il y a utilisation par les enseignant(e)s des bibliothécaires, des ressources bibliographiques et des nouveautés; ceci vérifie notre hypothèse mais l'utilisation égale des revues et documents audio-visuels et plus grande des livres l'infirme;

- quand ces méthodes sont beaucoup utilisées l'utilisation des livres et documents audio-visuels par les étudiant(e)s n'augmente pas contrairement à celle des revues; et l'utilisation des bibliothécaires contre toute attente diminue.

Voici le tableau qui compare l'utilisation des ressources de la bibliothèque par rapport aux méthodes pédagogiques centrées sur le travail de l'étudiant(e). Ces données ont été tirées des corrélations fournies par l'informatique entre les réponses à la question 4b et toutes les réponses.

TABLEAU 2

		31 réponses peu	52 réponses beaucoup
1. Utilisation par les enseignant(e)s			
des livres (q.1#4)	pas-peu	11	15
	assez-beaucoup	13	29
des revues (q.1#8)	pas-peu	8	15
	assez-beaucoup	12	17
des doc. a.-v.(q.1#12)	pas-peu	10	17
	assez-beaucoup	11	20
des bibliothécaires (q.16)	pas-peu	19	33
	assez-beaucoup	9	13
des ressources bibliographiques (q.22b)	non	17	35
	oui	12	14
des nouveautés (q.23a)	non	15	29
	oui	14	22
2. Utilisation par les étudiant(e)s			
des livres (q.3a)	pas-peu	5 et 8*	10 et 10*
	assez-beaucoup	13 et 12*	11 et 25*
des revues (q.3c)	pas-peu	7 et 9*	6 et 8*
	assez-beaucoup	4 et 9*	4 et 22*
des doc. a.-v.(q.3d)	pas-peu	9	14
	assez-beaucoup	8	13
des bibliothécaires (q.17)	non	8	22
	oui	20	27

* Le premier nombre correspond aux documents mis en réserve et le second à ceux qui sont disponibles pour tous.

Hypothèse 5

Plus les bibliographies d'un(e) enseignant(e) pour ses cours tiennent compte des ressources de la bibliothèque plus il (elle) encourage leur utilisation par les étudiant(e)s et par conséquent plus il y a intégration de ces ressources à la vie pédagogique collégiale.

Les réponses à la question 8 montrent que les enseignant(e)s sont soucieux(euses) d'indiquer aux étudiant(e)s parmi les documents qu'ils(elles) suggèrent de lire ceux qui sont disponibles à la bibliothèque du collège. Il y en a cependant un bon tiers qui ne vérifie pas si les documents qui leur ont servi à préparer leurs cours sont disponibles à la bibliothèque: il faudrait essayer d'en déterminer les causes surtout lorsque l'enseignant ne donne pas ses références: négligence, lectures jugées trop difficiles pour l'étudiant(e) de niveau collégial, intérêt à ne pas révéler ses sources, etc.

Recommandation 5: Que les enseignant(e)s indiquent sur le plan d'étude les principaux documents qui étayent leur discours peu importe leurs difficultés et ceux qu'ils(elles) suggèrent de lire aux étudiant(e)s; et pour chaque document qu'ils(elles) indiquent si la bibliothèque du collège le possède: dans le cas où les documents ne sont pas à la bibliothèque qu'ils (elles) les commandent.

Hypothèse 6

Plus l'interaction entre l'enseignant(e) et les bibliothécaires pour le choix de la documentation (recherches bibliographiques, choix, acquisition, traitement) est grand plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

Les enseignant(e)s qui se déclarent satisfait(e)s des services offerts par la bibliothèque (voir question 20) ne semblent guère s'en servir: le tiers ne se donne pas la peine de commander les documents de leurs bibliographies de plans d'étude non disponibles à la bibliothèque (voir question 22) et ne consulte pas les nouveautés aux services techniques (voir question 23), et les deux tiers affirment faire peu appel aux services des bibliothécaires (voir question 16). Cependant les trois quarts se disent prêts à collaborer avec les bibliothécaires pour initier les étudiant(e)s à la recherche documentaire (voir question 18) et pour procéder à l'élagage de la documentation (voir question 20) dans leur(s) discipline(s). Et ils(elles) sont presque unanimes pour affirmer que le choix de la documentation doit résulter de leur collaboration avec les bibliothécaires (voir question 26). C'est dire que les enseignant(e)s s'ils(si elles) connaissent la bibliothèque comme réserve de documents ne connaissent guère ses ressources humaines —— les bibliothécaires et les technicien(ne)s de bibliothèque.

Recommandation 6: Etablir un programme de collaboration précis entre le personnel de la bibliothèque et le personnel enseignant pour rendre effectif le désir de collaboration de ce dernier.

Hypothèse 7

Plus le rôle de bibliothécaire est perçu par l'enseignant(e) en termes d'animation plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

Les réponses à la question 14 montrent que les enseignant(e)s attendent beaucoup des bibliothécaires: l'assistance dans leurs recherches d'informations et dans celles des étudiant(e)s, l'élagage de la documentation auquel ils(elles) sont prêt(e)s à collaborer, l'évaluation des services de la bibliothèque, l'initiation des étudiant(e)s à la recherche en bibliothèque à laquelle ils(elles) sont prêt(e)s à participer, la connaissance de leurs besoins en documentation, le choix de la documentation auquel ils(elles) veulent collaborer, la rédaction de guides bibliographiques. Les trois tâches qui paraissent moins importantes aux enseignant(e)s sont leur initiation à la recherche en bibliothèque (par contre soixante pour cent la demandent), la préparation de bibliographies pour eux(elles) et leurs étudiant(e)s et la spécialisation dans un secteur de connaissances. Par ailleurs ils(elles) jugent que leurs trois besoins les moins satisfaits (voir question 15) sont la préparation de bibliographies, la rédaction de guides bibliographiques et la connaissance de leurs besoins en documentation par les bibliothécaires.

Toutes ces attentes, tous ces besoins à satisfaire les amènent à juger nécessaire, et cela presque à l'unanimité (voir question 24), l'amélioration de la collaboration entre les enseignant(e)s et les bibliothécaires.

Hypothèse 7

Plus le rôle de bibliothécaire est perçu par l'enseignant(e) en termes d'animation plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

Les réponses à la question 14 montrent que les enseignant(e)s attendent beaucoup des bibliothécaires: l'assistance dans leurs recherches d'informations et dans celles des étudiant(e)s, l'élagage de la documentation auquel ils(elles) sont prêt(e)s à collaborer, l'évaluation des services de la bibliothèque, l'initiation des étudiant(e)s à la recherche en bibliothèque à laquelle ils(elles) sont prêt(e)s à participer, la connaissance de leurs besoins en documentation, le choix de la documentation auquel ils(elles) veulent collaborer, la rédaction de guides bibliographiques. Les trois tâches qui paraissent moins importantes aux enseignant(e)s sont leur initiation à la recherche en bibliothèque (par contre soixante pour cent la demandent), la préparation de bibliographies pour eux(elles) et leurs étudiant(e)s et la spécialisation dans un secteur de connaissances. Par ailleurs ils(elles) jugent que leurs trois besoins les moins satisfaits (voir question 15) sont la préparation de bibliographies, la rédaction de guides bibliographiques et la connaissance de leurs besoins en documentation par les bibliothécaires.

Toutes ces attentes, tous ces besoins à satisfaire les amènent à juger nécessaire, et cela presque à l'unanimité (voir question 24), l'amélioration de la collaboration entre les enseignant(e)s et les bibliothécaires.

Recommandation 7: Etant donné que la perception du rôle de bibliothécaire influe sur la collaboration entre les enseignant(e)s et les bibliothécaires, et donc sur des transformations possibles des services pour s'adapter à de nouveaux besoins pédagogiques en documentation, travailler à ce que les bibliothécaires soient perçu(e)s moins comme des conservateurs(trices) que comme des animateurs(trices) conscient(e)s des questions pédagogiques actuelles.

Hypothèse 8

Plus l'enseignant(e) perçoit qu'il y a au moins un(e) bibliothécaire intéressée(e) à sa discipline plus il y a intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

Les réponses à la question 14(i) révèlent que la moitié des enseignant(e)s n'est pas intéressée à ce que les bibliothécaires se spécialisent dans un secteur de connaissances, ils et elles attendent plus de ceux-ci et de celles-ci un apport du côté technique: connaissances de la documentation de la bibliothèque, des nouveautés sur le marché, des ressources bibliographiques, capacités de collaborer avec eux et elles pour le choix et l'élagage de la documentation, l'initiation de leurs étudiant(e)s à la recherche de documents.

Recommandation 8: Que les bibliothécaires rencontrent chaque enseignant(e) pour déterminer le profil de ses besoins en documentation afin de choisir plus adéquatement les documents.

Hypothèse 9

Quand un département applique une politique départementale de communication entre les responsables de la bibliothèque et les membres du département il y a une meilleure intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique collégiale.

Les réponses à la question C montrent qu'une telle politique est presque inexistante sans doute parce que les enseignant(e)s pensent encore les services de la bibliothèque uniquement comme un service de stockage des documents. Répondre au questionnaire semble avoir modifié l'opinion du personnel enseignant puisque c'est presque à l'unanimité (voir question 27) qu'il souhaite que chaque département ait un délégué qui s'occupe des relations avec la bibliothèque; près de soixante pour cent des enseignant(e)s seraient même prêt(e)s à dégrever un(e) enseignant(e) à même la structure d'animation du département pour rendre plus efficace cette collaboration (voir question 25).

Recommandation 9: Que chaque département définisse une politique régissant ses rapports avec les services de la bibliothèque et ait au moins une personne responsable de cette politique.

Hypothèse 10

Plus l'enseignant(e) a conscience de la charge de travail de l'étudiant(e) moins il y a utilisation des ressources de la bibliothèque

Les réponses à la question 12 montrent que la moitié des enseignant(e)s croit que les conditions de vie actuelles des étudiant(e)s nuisent à leur apprentissage intellectuel; cela en amène trente pour cent à diminuer le nombre d'apprentissages et plus des deux tiers à modifier les types d'apprentissages. Ici il faudrait faire tout un autre questionnaire pour voir si ces modifications influent sur l'utilisation des services de la bibliothèque.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Notre recherche avait deux objectifs: fournir un tableau des besoins des enseignant(e)s et fournir un instrument d'analyse pour définir ces besoins.

Tableau des besoins des enseignant(e)s.

Nous retrouvons les premiers indices de ce tableau dans les recommandations que nous avons formulées et dans certaines réponses au questionnaire.

Notre analyse nous fait croire qu'il pourrait y avoir plus grande adéquation entre les services de la bibliothèque et les pratiques pédagogiques seulement lorsque la bibliothèque pourra connaître et répondre aux besoins généraux et particuliers des enseignant(e)s.

Il y aura des préalables à réaliser avant de découvrir les véritables besoins. Il faudra d'abord

- tenter de changer la perception des enseignant(e)s face à la bibliothèque et aux bibliothécaires (recommandation 7);
- établir des structures permettant de véritables communication et collaboration entre les enseignant(e)s et les bibliothécaires (plus particulièrement, recommandations 6 et 9).

Nous avons aussi remarqué, et c'est ce qui nous a laissé le plus perplexe, que certaines réponses sont contradictoires. Il y a contradiction entre le vouloir et la mise en oeuvre d'une effective collaboration entre les enseignant(e)s et les bibliothécaires au niveau du choix des documents, par exemple.

Nous expliquons différentes réponses par le fait d'une méconnaissance du véritable rôle de la bibliothèque et de ses services.

Instrument d'analyse pour définir ces besoins.

Notre questionnaire, comme instrument, permet de connaître certains besoins des enseignant(e)s mais ne permet pas de vérifier toujours le degré, le taux d'adéquation des services d'une bibliothèque et des pratiques pédagogiques des enseignant(e)s. Un seul questionnaire n'est pas suffisant et ce n'est sans doute pas la seule forme d'enquête qui doit être proposée pour évaluer cette adéquation.

Deux comités étudient présentement des aspects de cette adéquation. La Commission des directeurs de bibliothèques de la Fédération des cégeps a mis sur pied un Comité d'auto-évaluation des bibliothèques. La Commission des directeurs des services pédagogiques, avec des moyens

qui n'étaient pas les nôtres, a créé un comité qui étudiera l'"Interaction des ressources et des pratiques pédagogiques".

Nous souhaitons que ces deux études permettront de compléter l'étude très complexe et importante de l'adéquation des services et des besoins pédagogiques.

RECOMMANDATIONS

1- Etant donné que la collection de revues semble peu ou mal utilisée que l'on procède à l'évaluation de cette collection par rapport aux besoins des étudiant(e)s et des enseignant(e)s.

2- Que la bibliothèque au niveau collégial ait des budgets suffisants pour acheter la documentation récente qui correspond aux objectifs des cours, celle-ci étant la principale source d'informations des enseignant(e)s.

3- Qu'on assure à la bibliothèque un nombre suffisant de bibliothécaires pour faire plus efficacement le travail de choix et d'élagage de la documentation.

4- Que les services techniques de la bibliothèque assurent une meilleure information auprès des enseignant(e)s.

5- Que les enseignant(e)s indiquent sur le plan d'étude les principaux documents qui étayent leur discours peu importe leurs difficultés et ceux qu'ils(elles) suggèrent de lire aux étudiant(e)s: et pour chaque document qu'ils(elles) indiquent si la bibliothèque du collège le possède: dans le cas où les documents ne sont pas à la bibliothèque qu'ils(elles) les commandent.

6- Etablir un programme de collaboration précis entre le personnel de la bibliothèque et le personnel enseignant pour rendre effectif le désir de collaboration de ce dernier.

7- Etant donné que la perception du rôle de bibliothécaire influe sur la collaboration entre les enseignant(e)s et les bibliothécaires, et donc sur des transformations possibles des services pour s'adapter à de nouveaux besoins pédagogiques en documentation, travailler à ce que les bibliothécaires soient perçu(e)s moins comme des conservateurs(trices) que comme des animateurs(trices) conscient(e)s des questions pédagogiques actuelles.

8- Que les bibliothécaires rencontrent chaque enseignant(e) pour déterminer le profil de ses besoins en documentation afin de choisir plus adéquatement les documents.

9- Que chaque département définisse une politique régissant ses rapports avec les services de la bibliothèque et ait au moins une personne responsable de cette politique.

ANNEXE I

PREMIERE VERSION DU QUESTIONNAIRE

ETAT DES BESOINS DES ENSEIGNANTS DE NIVEAU COLLEGIAL QUANT A L'ADEQUATION DES SERVICES DU C.R.D. (CENTRE DE RESSOURCES DIDACTIQUES) A LEURS PRATIQUES PEDAGOGIQUES

I - DOCUMENTS

1. La préparation des cours

1.1 Utilisez-vous la collection pour compléter vos informations concernant la préparation de vos cours:
- a) la collection de livres?
- b) la collection de revues?
- c) la collection de documents audio-visuels?

1.2.1 Considérez-vous que la modernité (documents qui fournissent des perspectives nouvelles, des informations qui correspondent aux dernières recherches ou à la situation présente) de la collection est adéquate pour votre matière:
- a) les livres?
- b) les revues?
- c) les documents audio-visuels?

1.2.2 Considérez-vous que la modernité de la collection est adéquate pour un enseignement interdisciplinaire ou intégré:
- a) les livres?
- b) les revues?
- c) les documents audio-visuels?

1.3.1 Considérez-vous que la diversité (documents suffisants pour une bonne information sur les divers secteurs de savoir et les différentes tendances idéologiques) de la collection est bonne pour votre matière:
- a) les livres?
- b) les revues?
- c) les documents audio-visuels?

1.3.2 Considérez-vous que la diversité de la collection est bonne pour un enseignement interdisciplinaire ou intégré:
- a) les livres?
- b) les revues?
- c) les documents audio-visuels?

1.4 Les manques de la collection vous ont-ils déjà empêché de préparer un cours comme vous le désiriez?

1.5.1 Dans quel sens amélioreriez-vous la collection:
- a) de livres?
- b) de revues?
- c) de documents audio-visuels

1.5.2 Si cette amélioration était faite utiliseriez-vous davantage la collection:
a) de livres?
b) de revues?
c) de documents audio-visuels?

N.B. Les répondants vont répondre par une échelle en huit points allant de pas du tout à tout à fait. Les questions soulignées(ex. 1.5.1)sont des questions ouvertes.

REMARQUES:

2

2. L'organisation des cours

2.1 Vérifiez-vous si les documents indiqués dans vos bibliographies de cours sont disponibles au C.R.D.?

2.2 La documentation pour les étudiant(e)s est-elle de qualité (moderne, variée, à leur niveau)?

2.3 Les étudiant(e)s ont-ils besoin de consulter la collection pour répondre aux exigences de vos cours:
- a) les livres?
- b) les revues?
- c) les documents audio-visuels?

2.4 La documentation vous permet-elle de réaliser pleinement vos objectifs pédagogiques:
- a) les livres?
- b) les revues?
- c) les documents audio-visuels?

2.5.1 Les cahiers (notes de cours, anthologies d'extraits de livres et de revues) achetés par les étudiant(e)s rendent-ils inutile la consultation des livres du C.R.D.?

2.5.2 Les cahiers achetés par les étudiant(e)s rendent-ils inutile la consultation des revues du C.R.D.?

2.6.1 Trouvez-vous utile de faire des cahiers pour les étudiant(e)s à cause de leur charge de travail scolaire?

2.6.2 Trouvez-vous utile de faire des cahiers pour les étudiant(e)s à cause de leurs conditions économiques (faibles revenus)?

2.7 Croyez-vous que les cahiers diminuent la qualité de l'apprentissage intellectuel de l'étudiant(e) en ne lui apprenant pas à chercher (constituer une bibliographie, trouver les documents, les manier, les consulter, faire son choix parmi les documents disponibles)?

2.8.1 Les manuels (livres ou cahiers obligatoires) à la disposition des étudiant(e)s sont-ils adéquats pour les cours que vous donnez?

2.8.2 Le nombre de manuels à la disposition des étudiant(e)s est-il suffisant pour les cours que vous donnez?

2.9.1 Les documents audio-visuels sont-ils adéquats pour les cours que vous donnez?

2.9.2 Le nombre de documents audio-visuels est-il suffisant pour les cours que vous donnez?

REMARQUES:

II - **PERSONNEL**

1. **Le prêt**

1.1 Trouvez-vous utile de pouvoir mettre des documents en réserve?

1.2.1 Trouvez-vous trop longue la durée de 4 semaines pour un prêt de livres aux enseignant(e)s?

1.2.2 Trouvez-vous trop longue la durée de 3 semaines pour un prêt de livres aux étudiant(e)s en fonction de la bonne marche de vos cours?

1.3.1 Etes-vous d'accord pour que les enseignant(e)s puissent emprunter des livres de référence (livres qui doivent être consultés sur place: encyclopédies, dictionnaires, livres coûteux, etc.) durant 1 semaine?

1.3.2 Etes-vous d'accord pour que les étudiant(e)s ne puisent pas emprunter des livres de référence?

1.4.1 Etes-vous satisfait(e) du service du prêt de l'audio-vidéothèque pour vous?

1.4.2 Etes-vous satisfait(e) du service du prêt de l'audio-videothèque pour vos étudiant(e)s?

REMARQUES:

2. <u>La référence</u>

2.1 Trouvez-vous essentiel le rôle des bibliothécaires de référence pour le bon fonctionnement du C.R.D.?

2.2.1 Trouvez-vous que deux bibliothécaires de référence soient suffisantes pour répondre aux besoins différents des départements?

2.2.2 Est-ce que les bibliothécaires de référence répondent aux besoins de votre discipline?

2.3.1 Avez-vous fait déjà appel aux services d'une bibliothécaire de référence?

2.3.2 Recommandez-vous à vos étudiant(e)s d'utiliser les services d'une bibliothécaire de référence?

2.4.1 Trouvez-vous utile que les bibliothécaires de référence choisissent une partie, plus ou moins grande selon les départements, des livres à acheter dans votre matière?

2.4.2 Leur choix devrait-il etre approuvé par le département?

2.5.1 Croyez-vous qu'il revient aux bibliothécaires de référence de préparer des séances d'informations sur les services du C.R.D. pour des groupes d'étudiant(e)s?

2.5.2 Seriez-vous pret(e) à donner à vos étudiant(e)s les informations nécessaires pour qu'ils puissent utiliser efficacement les services du C.R.D. concernant votre discipline?

2.6 Trouveriez-vous utile que les bibliothécaires de référence puissent préparer des bibliographies pour vos cours qui ne comprendraient que les documents disponibles au C.R.D.?

REMARQUES:

6

III - GESTION

1. Le climat

1.1.1 Pouvez-vous concentrer votre esprit facilement à la bibliothèque? Le silence est-il satisfaisant?

1.1.2 Un fond musical faciliterait-il votre concentration en éliminant les bruits de l'entourage?

1.2 Trouvez-vous qu'un éclairage uniforme est adéquat et reposant? (éclairage uniforme: sources de lumière d'égale force distribuées régulièrement à tous les n mètres)

1.3.1 Est-ce que la grandeur des tables de travail vous convient pour le type de travaux que vous faites au C.R.D.?

1.3.2 Est-ce que vous trouvez utiles les écrans sur les tables de travail qui isolent les individus?

1.3.3 Ces écrans ne sont-ils pas un facteur d'encombrement inutile de l'espace, de la vision?

1.4.1 Est-ce que vos étudiant(e)s ont besoin d'utiliser des cubicules pour vos cours?

1.4.2 Est-ce que le nombre de cubicules est satisfaisant?

REMARQUES:

2. L'information

2.1 Aimeriez-vous recevoir une liste mensuelle des documents reçus dans votre discipline?

2.2 Aimeriez-vous que le département reçoive les feuillets publicitaires, les catalogues qui annoncent les nouvelles parutions dans votre discipline?

2.3.1 Est-ce que vous aimeriez que les responsables du C.R.D. organisent des expositions sur les dernières acquisitions dans une discipline où vous pourriez feuilleter les livres?

2.3.2 Est-ce que vous aimeriez que les responsables du C.R.D. invitent régulièrement des éditeurs à venir exposer leurs parutions récentes?

REMARQUES:

3. Le catalogage

3.1.1 Est-ce que le système actuel de classification des documents xxxxx vous satisfait:
   a) les livres?
   b) les revues?
   c) les documents audio-visuels?

3.1.2 Si vous n'êtes pas satisfait(e) indiquez les améliorations que vous désirez?

3.2.1 Est-ce que vous êtes satisfait(e) de la rapidité des opérations qui permettent à un livre d'arriver sur les rayons du C.R.D.?

3.2.2 Est-ce que vous êtes satisfait(e) de la rapidité des opérations qui permettent à un document audio-visuel de pouvoir être utilisé?

3.3.1 Est-ce que vous trouveriez utile qu'on colle derrière la fiche d'un document des jugements critiques sur ce document parus dans des revues de bibliographie?

3.3.2 Est-ce qu'il serait utile de constituer un fichier critique des documents à partir des remarques des lectrices et des lecteurs?

REMARQUES:

4. L'achat

4.1 Est-ce que vous trouvez rapide le servide d'achat:
a) des livres?
b) des revues?
c) des documents audio-visuels?

4.2. Indiquez dans votre discipline quel pourcentage du budget devrait être accordé pour des achats de documents: a) à l'usage des étudiant(e)s?
b) à l'usage des enseignant(e)s?

4.3.1 Indiquez quel pourcentage du budget pour les étudiant(e)s devrait être accordé:
a) aux livres?
b) aux revues?
c) aux documents audio-visuels?

4.3.2 Indiquez quel pourcentage du budget pour les enseignant(e)s devrait être accordé:
a) aux livres?
b) aux revues?
c) aux documents audio-visuels?

REMARQUES:

IV - **POLITIQUE**

1. **Politique départementale**

1.1 Une politique départementale face au C.R.D. vous paraît-elle nécessaire?

1.2 Jugez-vous essentiel de dégager un(e) enseignant(e) - diminuer sa charge d'enseignement - pour rendre effective une politique départementale quant aux services du C.R.D. (achats, prêts, visionnements, informations, etc.)?

1.3.1 Jugeriez-vous utile que cet(te) enseignant(e) devienne responsable de la politique d'achat du département (répartition du budget)?

1.3.2 Serait-il utile que cet(te) enseignant(e) fasse parvenir à chaque membre du département une liste des documents qu'il(elle) va demander qu'on commande pour permettre un choix plus critique et plus démocratique?

1.4 Voyez-vous d'autres solutions pour rendre effective une politique départementale?

REMARQUES:

2. <u>Décentralisation</u>

2.1 Pensez-vous que l'utilisation du C.R.D. serait meilleure si toute la documentation concernant une discipline était réunie dans un local avec un fichier particulier - ceci implique un autre aménagement de l'espace à l'intérieur du C.R.D.?

2.2 Advenant cette décentralisation jugeriez-vous utile que chaque local soit sous la responsabilité d'une personne du C.R.D. qui s'occuperait de l'information, du catalogage et de l'acheminement des commandes - ceci implique un nouveau partage des tâches pour une bonne partie du personnel du C.R.D.?

2.3 Sentez-vous le besoin qu'on crée des locaux à l'intérieur du C.R.D. pour des expériences pédagogiques?

REMARQUES:

ANNEXE 2

DEUXIEME VERSION DU QUESTIONNAIRE

Adéquation des services de la bibliothèque
aux pratiques pédagogiques du cégep:

besoins des enseignant(e)s

La présente enquête a pour objectifs de mesurer l'intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique et d'identifier les besoins des enseignant(e)s quant aux services que fournit ou devrait fournir la bibliothèque.

Le questionnaire que nous avons élaboré vise à définir ces besoins d'après les méthodes pédagogiques, l'interaction entre enseignant(e)s et bibliothécaires, les conditions d'apprentissage et l'élaboration d'une politique départementale.

Cette enquête a été rendue possible grâce à une subvention du service de Recherche et Développement de la DGEC. Le rapport que nous remettrons à ce service comportera deux parties: l'une décrivant la fabrication d'un instrument d'analyse pour déterminer les besoins des enseignant(e)s: le présent questionnaire, l'autre les résultats de cette analyse au Cégep De Maisonneuve. Ce rapport vous sera envoyé dès qu'il aura été remis à la DGEC.

Louise Beauregard, bibliothèque
Luce Côté, techniques infirmières
Yves Dupont, mathématiques
Philippe Haeck, français

Renseignements préliminaires

A. A quel département appartenez-vous ?
(encerclez le numéro)

1. Biologie
2. Education physique
3. Nursing à l'éducation permanente
4. Techniques de diététique
5. Techniques de documentation
6. Techniques d'hygiène dentaire
7. Techniques infirmières

---

8. Chimie
9. Electrotechnique
10. Informatique
11. Mathématiques
12. Physique
13. Techniques administratives
14. Techniques de secrétariat

---

15. Français
16. Langues modernes
17. Philosophie
18. Psychologie
19. Sciences humaines
20. Sciences sociales
21. Techniques auxiliaires de la justice

B. Combien avez-vous d'années d'expérience dans l'enseignement collégial ?

1. 0-1 an
2. 2-4 ans
3. 5 et plus

C. Votre département a-t-il une politique concernant ses rapports avec la bibliothèque ?

1. non
2. oui

QUESTIONS

. Note: La plupart des questions sont des questions fermées où vous n'avez qu'à cocher ou encercler votre réponse: oui ou non; 0, 1, 2 ou 3 — voici la valeur de chaque chiffre:

0 — pas
1 — peu
2 — assez
3 — beaucoup

---

1. Pour préparer mes cours je consulte:

	BIBLIOTHEQUE DU COLLEGE	BIBLIOTHEQUE PERSONNELLE	AUTRES
a) les livres	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
spécifiez autres:			
b) les revues	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
spécifiez autres:			
c) les documents audio-visuels	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
spécifiez autres:			

2. Lorsque j'utilise une méthode pédagogique centrée sur le discours de l'enseignant(e) (exposé magistral, exposé multi-média, exposé non formel) l'étudiant(e) pour atteindre les objectifs du cours a besoin de consulter:

a) des livres de la bibliothèque

1. mis en réserve	0 1 2 3
2. disponibles pour tous	0 1 2 3

b) des documents appartenant aux enseignant(e)s mis en réserve

1. livres personnels	0 1 2 3
2. dossiers d'articles	0 1 2 3

c) des revues de la bibliothèque

1. mises en réserve	0 1 2 3
2. disponibles pour tous	0 1 2 3

d) des documents audio-visuels

1. de l'audiovidéothèque	0 1 2 3
2. loués à l'extérieur	0 1 2 3

e) des manuels obligatoires achetés par l'étudiant(e)

1. livres	0 1 2 3
2. cahiers	0 1 2 3

f) des notes de cours

1. distribuées par l'enseignant(e)	0 1 2 3
2. prises par l'étudiant(e)	0 1 2 3

3. Lorsque j'utilise une méthode pédagogique centrée sur le travail de l'étudiant(e) (atelier ou travail d'équipe, séminaire ou groupe de discussion, enseignement programmé, tutorat) l'étudiant(e) pour atteindre les objectifs du cours a besoin de consulter:

a) des livres de la bibliothèque

1. mis en réserve	0 1 2 3
2. disponibles pour tous	0 1 2 3

c) des revues de la bibliothèque

1.	mises en réserve	0 1 2 3
2.	disponibles pour tous	0 1 2 3

d) des documents audio-visuels

1.	de l'audiovidéothèque	0 1 2 3
2.	loués à l'extérieur	0 1 2 3

e) des manuels obligatoires achetés par l'étudiant(e)

1.	livres	0 1 2 3
2.	cahiers	0 1 2 3

f) des notes de cours

1.	distribuées par l'enseignant(e)	0 1 2 3
2.	prises par l'étudiant(e)	0 1 2 3

4. J'utilise une ou des méthodes centrées sur:

a) le discours de l'enseignant(e)	0 1 2 3
b) le travail de l'étudiant(e)	0 1 2 3

5. Etant donné les méthodes pédagogiques que j'utilise j'aurais besoin d'un local particulier à la bibliothèque ?

oui non

Si oui de quel type de local: ______________________________

____

6. Quelle importance accordez-vous à chacun des besoins suivants concernant la qualité de la documentation:

	livres	revues	documents audio-visuels
a) actualité	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
b) diversité des idéologies	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
c) documentation répartie justement entre les matières enseignées	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
d) interdisciplinarité	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
e) langue française	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
f) méthodologie/pédagogie	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
g) perspectives nouvelles	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
h) qualité technique (pour doc. audio-visuels)	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
i) vulgarisation	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3

Spécifiez autres besoins s'il y a lieu: ______________________________

____

7. Selon moi les trois besoins suivants (voir liste à la question précédente) concernant la qualité de la documentation ne sont pas satisfaits par la bibliothèque:

a b c d e f g h i

8. a) je vérifie si les documents qui m'ont servi à préparer mes cours sont disponibles à la bibliothèque.

oui non

b) Je vérifie si les documents que je suggère de lire aux étudiant(e)s sont disponibles à la bibliothèque.

oui non

9. Si j'indique un document non disponible à la bibliothèque dans une bibliographie est-ce que je le commande ?

oui non

10. Pour les cours que vous donnez spécifiez s'il y a lieu les sujets sur lesquels la bibliothèque n'aurait pas de documentation suffisante:

a) en livres: ______________________________

b) en revues: ______________________________

c) en documents audio-visuels: ______________________________

11. Je fais acheter aux étudiant(e)s des cahiers d'articles ou de notes de cours pour:

a) acquérir des notions prérequises — 0 1 2 3

b) éviter d'acheter plusieurs volumes — 0 1 2 3

c) faciliter l'apprentissage — 0 1 2 3

d) fournir à l'étudiant(e) un choix de documents qui correspond aux objectifs des cours — 0 1 2 3

e) pallier à une méthodologie de la recherche déficiente chez l'étudiant(e) — 0 1 2 3

f) suppléer à l'absence d'un manuel adéquat — 0 1 2 3

g) supprimer le temps de recherche de la documentation à la bibliothèque — 0 1 2 3

Si autres spécifiez: ______________________________

12. Je pense que les conditions de vie des étudiant(e)s (charge de cours, vie familiale, travail à l'extérieur, vie sexuelle, etc.) favorisent leur apprentissage intellectuel au collège.

oui non

13. Je tiens compte des conditions de vie des étudiant(e)s en diminuant le nombre d'apprentissages, le nombre de travaux.

oui non

14. Selon moi les tâches d'un(e) bibliothécaire sont les suivantes:

a) assistance dans leurs recherches d'informations

1. des enseignant(e)s — oui non

2. des étudiant(e)s — oui non

b) choix de la documentation à acheter par la bibliothèque en collaboration avec les enseignant(e)s — oui non

c) connaissance des besoins des enseignant(e)s en documentation — oui non

d) élagage de la documentation (l'évaluer pour enlever l'inutile) en collaboration avec les enseignant(e)s — oui non

e) initiation à la recherche en bibliothèque

1. pour les enseignant(e)s — oui non

2. pour les étudiant(e)s — oui non

f) préparation de bibliographie

1. pour les enseignant(e)s — oui non

2. pour les étudiant(e)s — oui non

g) rédaction de guides bibliographiques pour les enseignant(e)s — oui non

h) spécialisation dans un secteur de connaissance — oui non

i) supervision et évaluation du personnel — oui non

15. Selon moi les trois tâches les plus importantes devraient être:

a b c d e f g h i

16. Je fais appel aux services des bibliothécaires.

| 0 1 2 3 |

17. Je recommande aux étudiant(e)s d'utiliser les services d'un(e) bibliothécaire.

| oui non |

18. Je suis prêt(e) à collaborer avec un(e) bibliothécaire pour initier les étudiant(e)s à la recherche documentaire dans ma discipline.

| oui non |

19. Je crois qu'un élagage annuel des documents dans ma discipline améliorerait la qualité des travaux des étudiant(e)s en supprimant la documentation qui n'est plus adéquate aux contenus des cours.

| oui non |

20. Je suis prêt(e) à collaborer avec un(e) bibliothécaire de référence pour procéder à l'élagage de la documentation dans ma discipline.

| oui non |

21. Quels types d'informations bibliographiques devraient être données par la bibliothèque:

	à l'enseignant	au département
a) catalogues d'éditeurs	oui non	oui non
b) les doubles des feuillets de commandes à la réception des documents	oui non	oui non
c) feuillets publicitaires	oui non	oui non
d) fiches des nouveautés dans votre discipline	oui non	oui non
f) liste des nouveautés dans votre discipline	oui non	oui non
g) politique du choix de la documentation	oui non	oui non

	à l'enseignant	au département
h) revues bibliographiques (critique des parutions)	oui non	oui non

22. Je suis satisfait(e) des ressources bibliographiques (catalogues d'éditeurs, catalogues des titres disponibles sur le marché) que les services techniques mettent à la disposition des enseignant(e)s.

0 1 2 3

Pourquoi: ______________________________

____

23. Il m'arrive d'aller feuilleter les nouveautés de ma discipline:

a) aux services techniques où elles sont disponibles — oui non

b) dans une bibliothèque — oui non

c) dans une librairie — oui non

24. Je juge nécessaire d'améliorer la collaboration entre les enseignants et les bibliothécaires pour le choix de la documentation, l'achat et l'information.

oui non

Si non pourquoi: ______________________________

____

25. Je juge nécessaire de dégrever un(e) enseignant(e) à même la structure d'animation du département pour rendre effective cette collaboration.

oui non

Si non spécifiez autres solutions: ______________________________

____

26. Les enseignants et les bibliothécaires se partagent le choix des documents. Les enseignants connaissent ce qu'ils veulent transmettre et les méthodes employées pour le faire. Les bibliothécaires apportent leur spécialisation et leurs connaissances de la documentation.

Je suis d'accord sur ce partage: — oui non

Si non pourquoi: ______________________________

____

27. Il serait souhaitable qu'un(e) délégué(e) achemine les informations sur les besoins du département à un(e) bibliothécaire et fasse part des informations reçues de ce(tte) dernièr(e) aux membres du département.

oui	non

28. Les critères qui servent à répartir le budget entre les départements (l'état de la collection, l'utilisation des documents, le nombre d'étudiant(e)s inscrit(e)s dans la discipline, le prix moyen du document, les méthodes pédagogiques utilisées, les priorités présentes) devraient être appliqués pour répartir le budget d'un département entre les différentes matières qui y sont enseignées.

oui	non

29. Je suis satisfait(e) des services offerts par la bibliothèque.

0	1	2	3

30. Avez-vous des suggestions à faire pour améliorer les services de la bibliothèque ?

____

____

____

S'il y a lieu

A. Remarques sur le questionnaire

B. Si vous désirez nous rencontrer indiquez votre nom:

nom : ______________________________

département : ______________________________

interphone : ______________________________

Advenant que vous seriez quelques-un(e)s (ou plusieurs) nous allons organiser une (ou des) rencontre(s) pour discuter avec vous.

ANNEXE 3

TROISIEME VERSION DU QUESTIONNAIRE

Adéquation des services de la bibliothèque
aux pratiques pédagogiques du cégep:
besoins des enseignant(e)s

La présente enquête a pour objectifs de mesurer l'intégration des ressources de la bibliothèque à la vie pédagogique et d'identifier les besoins des enseignant(e)s quant aux services que fournit ou devrait fournir la bibliothèque.

Le questionnaire que nous avons élaboré vise à définir ces besoins d'après les méthodes pédagogiques, l'interaction entre enseignant(e)s et bibliothécaires, les conditions d'apprentissage et l'élaboration d'une politique départementale.

Cette enquête a été rendue possible grâce à une subvention du service de Recherche et Développement de la DGEC. Le rapport que nous remettrons à ce service comportera deux parties: l'une décrivant la fabrication d'un instrument d'analyse pour déterminer les besoins des enseignant(e)s: le présent questionnaire, l'autre les résultats de cette analyse au Cégep De Maisonneuve. Ce rapport vous sera envoyé dès qu'il aura été remis à la DGEC.

Louise Beauregard, bibliothèque
Luce Côté, techniques infirmières
Yves Dupont, mathématiques
Philippe Haeck, français

Renseignements préliminaires

A. A quel département appartenez-vous ?[1]
(encerclez le numéro)

1. Biologie
2. Education physique
3. Nursing à l'éducation permanente
4. Techniques de diététique
5. Techniques de documentation
6. Techniques d'hygiène dentaire
7. Techniques infirmières

---

8. Chimie
9. Electrotechnique
10. Informatique
11. Mathématiques
12. Physique
13. Techniques administratives
14. Techniques de secrétariat

---

15. Français
16. Langues modernes
17. Philosophie
18. Psychologie
19. Sciences humaines
20. Sciences sociales
21. Techniques auxiliaires de la justice

B. Combien avez-vous d'années d'expérience dans l'enseignement collégial ?[2]

1. 0-1 an
2. 2-4 ans
3. 5 et plus

C. Votre département a-t-il élaboré une politique concernant ses rapports avec la bibliothèque ?[3]

1. non
2. oui
3. je ne sais pas

QUESTIONS

Note: La plupart des questions sont des questions fermées où vous n'avez qu'à cocher ou encercler votre réponse: oui ou non; 0, 1, 2 ou 3 — voici la valeur de chaque chiffre:

0 — pas
1 — peu
2 — assez
3 — beaucoup

---

1. Pour préparer mes cours je consulte:

	BIBLIOTHEQUE DU COLLEGE	BIBLIOTHEQUE PERSONNELLE	AUTRES SOURCES
a) les livres	[4] 0 1 2 3	[5] 0 1 2 3	[6] 0 1 2 3
Spécifiez AUTRES SOURCES:[7] ______			
b) les revues	[8] 0 1 2 3	[9] 0 1 2 3	[10] 0 1 2 3
Spécifiez AUTRES SOURCES:[11] ______			
c) les documents audio-visuels	[12] 0 1 2 3	[13] 0 1 2 3	[14] 0 1 2 3
Spécifiez AUTRES SOURCES:[15] ______			

2. Lorsque j'utilise une méthode pédagogique centrée sur le discours de l'enseignant(e) (*exposé magistral, exposé multi-média, exposé non formel*) l'étudiant(e) pour atteindre les objectifs du cours a besoin de consulter:

a) des livres de la bibliothèque

1. mis en réserve	16	0 1 2 3
2. disponibles pour tous	17	0 1 2 3

b) des documents appartenant aux enseignant(e)s mis en réserve

1. livres personnels	18	0 1 2 3
2. dossiers d'articles	19	0 1 2 3

c) des revues de la bibliothèque

1. mises en réserve	20	0 1 2 3
2. disponibles pour tous	21	0 1 2 3

d) des documents audio-visuels

1. de l'audiovidéothèque	22	0 1 2 3
2. loués à l'extérieur	23	0 1 2 3

e) des manuels obligatoires achetés par l'étudiant(e)

1. livres	24	0 1 2 3
2. cahiers	25	0 1 2 3

f) des notes de cours

1. distribuées par l'enseignant(e)	26	0 1 2 3
2. prises par l'étudiant(e)	27	0 1 2 3

3. Lorsque j'utilise une méthode pédagogique centrée sur le travail de l'étudiant(e) (*atelier ou travail d'équipe, séminaire ou groupe de discussion, enseignement programmé, tutorat*) l'étudiant(e) pour atteindre les objectifs du cours a besoin de consulter:

a) des livres de la bibliothèque

1. mis en réserve	28	0 1 2 3
2. disponibles pour tous	29	0 1 2 3

b) des documents appartenant aux enseignant(e)s mis en réserve

1. livres personnels	30	0 1 2 3
2. dossiers d'articles	31	0 1 2 3

c) des revues de la bibliothèque

1. mises en réserve	32	0 1 2 3
2. disponibles pour tous	33	0 1 2 3

d) des documents audio-visuels

1. de l'audiovidéothèque	34	0 1 2 3
2. loués à l'extérieur	35	0 1 2 3

e) des manuels obligatoires achetés par l'étudiant(e)

1. livres	36	0 1 2 3
2. cahiers	37	0 1 2 3

f) des notes de cours

1. distribuées par l'enseignant(e)	38	0 1 2 3
2. prises par l'étudiant(e)	39	0 1 2 3

4. J'utilise une ou des méthodes centrées sur:

a) le discours de l'erseignant(e) 40 | 0 1 2 3 |
(exposé magistral, exposé multi-média, exposé non formel)

b) le travail de l'étudiant(e) 41 | 0 1 2 3 |
(atelier ou travail d'équipe, séminaire ou groupe de discussion, enseignement programmé, tutorat)

5. Etant donné les méthodes pédagogiques que j'utilise j'aurais besoin d'un local particulier à la bibliothèque ?

42 | oui non |

Si oui de quel type de local: 43 ______________________

____

6. Quelle importance accordez-vous à chacun des critères suivants concernant la qualité de la documentation:

	livres	revues	documents audio-visuels
a) courants ou tendances actuels dans votre discipline	[44] 0 1 2 3	[45] 0 1 2 3	[46] 0 1 2 3
b) diversité des idéologies	[47] 0 1 2 3	[48] 0 1 2 3	[49] 0 1 2 3
c) diversité des théories, des écoles	[50] 0 1 2 3	[51] 0 1 2 3	[52] 0 1 2 3
d) documentation répartie équitablement entre les matières enseignées dans un département	[53] 0 1 2 3	[54] 0 1 2 3	[55] 0 1 2 3
e) documents en langue française	[56] 0 1 2 3	[57] 0 1 2 3	[58] 0 1 2 3
f) perspectives nouvelles	[59] 0 1 2 3	[60] 0 1 2 3	[61] 0 1 2 3
g) présentation pédagogique	[62] 0 1 2 3	[63] 0 1 2 3	[64] 0 1 2 3
h) qualité technique (pour doc. audio-visuels)			[65] 0 1 2 3
i) vulgarisation	[66] 0 1 2 3	[67] 0 1 2 3	[68] 0 1 2 3

Spécifiez autres critères s'il y a lieu:[69] ______________________________

____

7. Dans cette liste des critères (*voir question 6*) concernant la qualité de la documentation les trois critères suivants me paraissent non satisfaits par la bibliothèque:

encerclez:[70] a b c d e f g h i

8. a) Je vérifie si les documents qui m'ont servi à préparer mes cours sont disponibles à la bibliothèque.

[71] oui non

b) Je vérifie si les documents que je suggère de lire aux étudiant(e)s sont disponibles à la bibliothèque.

[72] oui non

9. Si j'indique un document non disponible à la bibliothèque dans une bibliographie est-ce que je le fais commander par la bibliothèque ?

[73] oui non

10. Pour les cours que vous donnez spécifiez s'il y a lieu les sujets sur lesquels la bibliothèque n'aurait pas de documentation suffisante:

a) en livres:[74] ______________________________

____

b) en revues:[75] ______________________________

____

c) en documents audio-visuels:[76] ______________________________

____

11. Je fais acheter aux étudiant(e)s des cahiers d'articles ou de notes de cours pour:

a) acquérir des notions prérequises — 77 [0 1 2 3]

b) éviter d'acheter plusieurs volumes — 78 [0 1 2 3]

c) fournir à l'étudiant(e) un choix de documents qui correspond aux objectifs des cours — 79 [0 1 2 3]

d) pallier à une méthodologie de la recherche déficiente chez l'étudiant(e) — 80 [0 1 2 3]

e) suppléer à l'absence d'un manuel adéquat — 81 [0 1 2 3]

f) supprimer le temps de recherche de la documentation à la bibliothèque — 82 [0 1 2 3]

Si autres spécifiez:[83] ______________________________

____

12. Je pense que les conditions de vie des étudiant(e)s (*charge de cours, vie familiale, travail à l'extérieur, vie sexuelle, etc.*) favorisent leur apprentissage intellectuel au collège.

84 [oui non]

Commentaires s'il y a lieu:[85] ______________________________

____

13. Je tiens compte des conditions de vie des étudiant(e)s

a) en diminuant le nombre d'apprentissages, le nombre de travaux — 86 [oui non]

b) en modifiant les types d'apprentissages, les types de travaux — 87 [oui non]

14. Selon mes besoins les tâches d'un(e) bibliothécaire sont les suivantes:

a) assistance dans leurs recherches d'information

1. des enseignant(e)s	88	oui non
2. des étudiant(e)s	89	oui non

b) choix de la documentation à acheter par la bibliothèque en collaboration avec les enseignant(e)s — 90 oui non

c) connaissance des besoins des enseignant(e)s en documentation — 91 oui non

d) élagage de la documentation (*l'évaluer pour enlever l'inutile*) en collaboration avec les enseignant(e)s — 92 oui non

e) évaluation des services de la bibliothèque — 93 oui non

f) initiation à la recherche en bibliothèque

1. pour les enseignant(e)s	94	oui non
2. pour les étudiant(e)s	95	oui non

g) préparation de bibliographies

1. pour les enseignant(e)s	96	oui non
2. pour les étudiant(e)s	97	oui non

h) rédaction de guides bibliographiques (*bibliographies commentées sur les ouvrages de références généraux et spécialisés*) — 98 oui non

i) spécialisation dans un secteur de connaissances — 99 oui non

Si autres spécifiez:[100] ____________________

15. Dans cette liste des besoins (*voir question 14*) concernant les tâches d'un(e) bibliothécaire les trois besoins suivants me paraissent non satisfaits par la bibliothèque:

encerclez:[101] a b c d e f g h i

16. Je fais appel aux services des bibliothécaires. 102 [0 1 2 3]

17. Je recommande aux étudiant(e)s d'utiliser les services d'un(e) bibliothécaire. 103 [oui non]

18. Je serais prêt(e) à collaborer avec un(e) bibliothécaire pour initier les étudiant(e)s à la recherche documentaire dans ma discipline. 104 [oui non]

19. Je crois qu'un élagage annuel des documents dans ma discipline améliorerait la qualité des travaux des étudiant(e)s en supprimant la documentation qui n'est plus adéquate aux contenus des cours. 105 [oui non]

20. Je serais prêt(e) à collaborer avec un(e) bibliothécaire pour procéder à l'élagage de la documentation dans ma discipline. 106 [oui non]

21. Quels types d'informations bibliographiques devraient être données par la bibliothèque:

	à l'enseignant	au département
a) catalogues d'éditeurs	107 oui non	108 oui non
b) les doubles des feuillets de commande à la réception des documents	109 oui non	110 oui non
c) feuillets publicitaires	111 oui non	112 oui non
d) liste de toutes les nouveautés reçues à la bibliothèque	113 oui non	114 oui non
e) liste ou fiches des nouveautés dans votre discipline	115 oui non	116 oui non
f) politique du choix de la documentation	117 oui non	118 oui non
g) revues bibliographiques (*critique des parutions*)	119 oui non	120 oui non

Si autres spécifiez:[121] ______________________________

22. a) Je connais l'existence des ressources bibliographiques (*catalogues d'éditeurs, catalogues des titres disponibles sur le marché*) que les services techniques mettent à la disposition des enseignant(e)s. — 122 oui non

b) Je les consulte. — 123 oui non

c) J'en suis satisfait(e). — 124 0 1 2 3

Pourquoi ?[125] ______________________________

____

23. Il m'arrive d'aller feuilleter les nouveautés de ma discipline:

a) aux services techniques où elles sont disponibles — 126 oui non

b) dans une bibliothèque — 127 oui non

c) dans une librairie — 128 oui non

24. Je juge nécessaire d'améliorer la collaboration entre les enseignant(e)s et les bibliothécaires pour le choix de la documentation, l'achat et l'information.

129 oui non

Si non pourquoi: 130 ______________________________

____

25. Je juge nécessaire de dégrever un(e) enseignant(e) à même la structure d'animation du département pour rendre effective cette collaboration.

131 oui non

Si non pourquoi: 132 ______________________________

____

Spécifiez autres solutions s'il y a lieu: 133 ______________________________

____

26. Les enseignants et les bibliothécaires se partagent le choix des documents: les enseignants connaissent ce qu'ils veulent transmettre et les méthodes employées pour le faire, et les bibliothécaires apportent leurs connaissances de la documentation en complétant, suppléant et coordonnant le choix des documents.

Je suis d'accord sur ce partage: — 134 oui non

Si non pourquoi: 135 ______________________________

____

27. Il serait souhaitable qu'un(e) délégué(e) achemine les informations sur les besoins du département à un(e) bibliothécaire et fasse part des informations reçues de ce(tte) dernièr(e) aux membres du département.

136 oui non

28. Les critères qui servent à répartir le budget entre les départements (*l'état de la collection, l'utilisation des documents, le nombre d'étudiant(e)s inscrit(e)s dans la discipline, le prix moyen du document, les méthodes pédagogiques utilisées, les priorités présentes*) devraient être appliqués pour répartir le budget d'un département entre les différentes matières qui y sont enseignées.

137

oui	non

29. Je suis satisfait(e) des services offerts par la bibliothèque.

138

0	1	2	3

30. Avez-vous des suggestions à faire pour améliorer les services de la bibliothèque ? 139

____

____

____

S'il y a lieu

A. Remarques sur le questionnaire[140]

B. Si vous désirez nous rencontrer indiquez vos nom et département: [141]

____

(nom) *(département)*

Advenant que vous seriez quelques-un(e)s ou plusieurs nous allons organiser une (ou des) rencontre(s) pour discuter avec vous.

TABLE

INTRODUCTION. 2

PREMIERE PARTIE: LA FABRICATION D'UN INSTRUMENT D'ANALYSE . . . 5

DEUXIEME PARTIE: REPONSES AU QUESTIONNAIRE 17

TROISIEME PARTIE: INTERPRETATION 34

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 51

ANNEXE 1: PREMIERE VERSION DU QUESTIONNAIRE 57

ANNEXE 2: DEUXIEME VERSION DU QUESTIONNAIRE 70

ANNEXE 3: TROISIEME VERSION DU QUESTIONNAIRE 83